

**Le B.P J.E.P.S Loisirs Tous Publics** (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire et Sportive)

**Spécialité animateur » Mention : « Loisirs Tous Publics »**

a pour objectif de former des animateurs professionnels polyvalents.

L'animateur (trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités éducatives, sociales et culturelles et dans la limite des cadres réglementaires. Il/elle est responsable de son action au plan pédagogique. Il/elle assure la sécurité des tiers et des publics dont il/elle a la charge. Il/elle a la responsabilité d'une action éducative qui s'inscrit dans le projet de la structure. Il/elle peut diriger un accueil collectif de mineurs (ACM).

**Public :**

Ce cycle de formation concerne les personnes ayant validé leur projet professionnel par une expérience dans le secteur de l'animation (200 heures minimum), de façon bénévole ou salariée et qui souhaitent se professionnaliser.

**Le statut du stagiaire à l'entrée en formation :**

→ **Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :**

- ✓ Le Contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus : consulter le site du CFA Arfa : <https://www.arfa-idf.asso.fr>
- ✓ Le Contrat de professionnalisation
- ✓ Le Parcours Emploi Compétences (PEC) : vérifier votre éligibilité auprès de votre Pôle Emploi
- ✓ Le Compte Personnel de Formation (code CPF : 237749)
- ✓ Fiche RNCP : 28557
- ✓ Le financement individuel : (demander un devis au 01 53 09 00 45)

**Contenu :**

**Formation professionnelle en alternance dans la structure.**

La formation en centre se présente sous la forme de 4 unités capitalisables :

→ **UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX ET TOUTES LES STRUCTURES**

- ✓ Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ Contribuer au fonctionnement d'une structure

→ **UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**

- ✓ Concevoir un projet d'animation
- ✓ Conduire un projet d'animation
- ✓ Évaluer un projet d'animation

→ **UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE LA DIRECTION D'ACCUEIL DE MINEURS (ACM)**

- ✓ Organiser et évaluer les activités
- ✓ Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif
- ✓ Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

→ **UC4 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**

- ✓ Situer son activité d'animation dans un territoire
- ✓ Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention « LTP » en référence au projet de la structure
- ✓ Conduire des activités d'animation

**Les épreuves de validation :** → Tout au long de la formation → Rattrapage

**Intervenants :**

- Un référent principal sur l'ensemble de la formation (
- Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter
- Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain.

*Chaque Unité Capitalisable de Certification peut être obtenue séparément, selon les modalités étudiées préalablement*

**Dates de la formation BPJEPS  
animateur / Mention Loisirs Tous Publics**

**Du 08 novembre 2023 au**

**08 novembre 2024**

**Durée de la formation**

**630 heures en centre de formation  
Minimum 870 heures en entreprise  
(Hors congés)**

**Envoi du dossier de candidature  
et contact :**

**Par courrier à :**

**CAMPUS LEO LAGRANGE  
150 Rue des Poissonniers  
75883 PARIS Cedex 18**

**Par courriel :**

[secretariatidf@campus-leolagrange.fr](mailto:secretariatidf@campus-leolagrange.fr)

**(Un dossier unique Format PDF  
exclusivement)**

Site : [www.campus-leolagrange.org](http://www.campus-leolagrange.org)

**Horaires en centre**

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

**Lieu de formation (Merci de ne pas y  
envoyer de dossier de candidature)**

CAMPUS LEO LAGRANGE  
144 rue des poissonniers  
75018 PARIS

**Coût de la formation BPJEPS LTP**

**6930€ taux horaire : 11€**

**Pour tout accompagnement au  
financement de votre formation**

Contactez [secretariatidf@campus-leolagrange.fr](mailto:secretariatidf@campus-leolagrange.fr)

☎ : 01 53 09 00 45

**Possibilité de prise en charge Région IDF**

**Tests de sélection des candidats  
uniquement sur convocation et en  
distantiel / Visio :**

**Modalités :** un écrit en lien avec le métier  
d'animateur/directeur et un entretien de  
motivation

*Accessibilité des personnes à mobilité  
réduite et en situation de handicap : Nos  
parcours sont individualisés et adaptés à  
chacun. N'hésitez pas à nous contacter  
pour plus d'informations.*